

# L'Humanité Rouge



Quotidien  
des communistes marxistes léninistes de France

BP 61 75861 Paris Cedex 18  
CCP 30 226 72 La Source

## • CEE-URSS NEGOCIATIONS SUR LA PECHE AJOURNEES

Ces accords représentent un enjeu important pour l'Europe de l'Ouest. D'une part, ce serait la première fois que l'URSS accepterait de signer un accord avec la CEE en tant qu'organisme européen. D'autre part, les pays européens pourraient s'appuyer sur de tels accords pour mettre un frein au pillage qu'opère l'URSS dans ce domaine en pleine expansion, au détriment des pêcheurs européens.

L'URSS revendique, pour son compte, l'extension des eaux territoriales aux 200 milles marins, et des vedettes militaires soviétiques n'ont pas hésité à obliger sous la menace des pêcheurs japonais à s'éloigner de leurs zones de pêches traditionnelles autour des îles Kouriles, usurpées par l'URSS.

Par ailleurs, il n'est pas rare que des pêcheurs bretons, notamment, aient maille à partir avec les soviétiques. Le 26 janvier, une baleinière soviétique a osé «inspecter» un chalutier breton à 90 milles des côtes ! Si les négociations buttent, c'est pour des raisons politiques, l'URSS refusant de passer un accord avec la CEE et d'y inclure Berlin-Ouest, l'Europe restant ferme sur ces points.

Aussi la négociation actuelle est-elle un test important de la volonté de résistance de l'Europe aux pressions russes (d'autant que le délai, déjà repoussé, consenti à l'URSS expire le 31 mars). C'est en même temps, un révélateur de l'expansionnisme du pillard soviétique.

## Foyers Sonacotra

# VICTOIRE POUR LES RESIDENTS : 7 EXPULSES REVIENNENT !



Victoire en effet pour ces résidents, nos frères de classe, engagés depuis des mois dans une lutte opiniâtre contre les marchands de sommeil de la Sonacotra.

Dans les foyers-prisons, ils ont construit une unité de fer que rien n'a pu briser :

— ni les violences, ni les tentatives pour détruire leur Comité de coordination, symbole et outil de cette unité

— ni les expulsions des délégués (comme ceux qui maintenant reviennent), ni les manœuvres des «faux amis» du PCF, vite démas-

qués, n'ont pu ébranler leur détermination.

C'est une victoire acquise dans une lutte exemplaire pour tous les immigrés, pour tous les prolétaires, pour tous les travailleurs :

— une lutte classe contre classe, classe ouvrière contre classe bourgeoise qu'elle soit ou non parée du masque de socialiste, voire de communiste.

En cette période de grandes manœuvres électorales, on ne saurait montrer plus clairement qu'il y a deux camps :

— celui de la classe ouvrière et de tous les exploités, de

leur unité construite dans la lutte classe contre classe pour vaincre les exploités et en finir avec leur système,

— celui de la bourgeoisie ou s'affrontent, sous le chapiteau du cirque électoral, plan Barre, Programme commun, démocratie «française» ou «véritable», pour choisir celui de ces plans, celui des clans, le mieux à même de préserver et maintenir le système capitaliste !

Frères immigrés, vous n'avez pas droit aux urnes, mais votre voix est 10 000 fois plus forte que celle du bulletin quand vous êtes au combat, comme le sont des milliers de travailleurs, de Fougères à Grenoble, de Réo à la SESCO, des vignobles du Midi aux prairies de Flammanville !

Un jour viendra où tout notre peuple débarrassé de ses illusions, uni comme un roc autour du Parti de la classe ouvrière, se dressera, géant invincible, et balayera les exploités.

(Voir communiqué et appel du Comité de coordination, page 4)

## • Alsthom-Savoisienne — St-Ouen

# LA DIRECTION EN CORRECTIONNELLE

## Les révisionnistes, meilleur soutien du patron

Lundi 28 février, une brochette de directeurs, chef de personnel, d'atelier et jusqu'au chef raciste Martin, s'aligne au banc des accusés de la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Bobigny : infractions au droit syndical, entraves aux fonctions de délégué et discrimination syndicale.

Contrairement aux prud'hommes, où le patron se fait remplacer par un avocat, ici, il lui faut répondre en personne et publiquement de ses entraves contre le droit des travailleurs.

L'Alsthom avait bien fait les choses : 2 avocats, 7 témoins à sa botte. Mais leurs témoignages étaient si grossièrement préfabriqués pour les besoins du patron qu'ils ont surtout amusé le public et ont même surpris les juges par leurs contradictions flagrantes. A tel point que le procureur dut constater la véracité

des faits avancés par la CFDT, des déclarations précises et détaillées des témoins CFDT ainsi que des documents écrits de la direction qui prouvaient de manière flagrante les entraves. Le procureur demanda aux juges de condamner la direction en rappelant les peines prévues par la loi : prison et dommages et intérêts. Le jugement sera rendu le 15 mars.

Naturellement si la direction est condamnée cela ne prouvera en rien que la justice bourgeoise ait changé de nature, qu'elle soit devenue un soutien sûr pour la classe ouvrière dans sa lutte de classe ! Non, il ne faut se faire aucune illusion à ce sujet !

En fait, ce que réclamait la CFDT à ce procès est limité, c'est le respect par la bourgeoisie de sa propre légalité, des droits démocratiques acquis par la lutte des travailleurs.

Aussi, soit le tribunal déboute la CFDT et alors la justice bourgeoise perd de manière flagrante son masque d'«arbitre», soit le patron est condamné et alors cela renforcerait les moyens des travailleurs dans leur lutte.

Mais de toutes manières, la classe ouvrière ne tombera pas dans l'illusion que les ouvriers doivent s'en remettre à la loi et aux tribunaux de l'État bourgeois pour avoir justice. Car cette loi et cette justice font partie intégrante de l'appareil d'État bourgeois, comme l'indique la section CFDT elle-même dans un tract récent :

«En attaquant la direction de l'Alsthom devant les tribunaux, la section CFDT entend utiliser tous les moyens à sa disposition pour que le droit syndical soit respecté dans l'entreprise.

«Naturellement nous savons fort bien au servi-

ce de quelle classe est la justice. Les mesures prises, il y a quelques temps, contre différents juges progressistes (par exemple le juge de Charette ou le juge Pascal) montrent à l'évidence que la bourgeoisie et le patronat ne tolèrent pas que la «justice» s'écarte du rôle qu'ils lui donnent à jouer : le maintien de l'ordre établi...

«Nous savons fort bien que c'est avant tout l'action résolue des travailleurs dans l'entreprise et de leurs délégués qui obligera la direction à respecter le droit syndical et chacun sait que depuis quelques temps la répression patronale s'est considérablement développée à l'Alsthom, mais cela ne nous empêche pas, bien au contraire, d'utiliser tous les moyens légaux à notre disposition, et le procès d'aujourd'hui en est un parmi d'autres.»

(Suite p. 4)

## • Grande-Bretagne

# LA GREVE SE DURCIT A BRITISH-LEYLAND

Mercredi, la direction réformiste des TUC (syndicats anglais) «recommandait» aux grévistes des usines British-Leyland, un retour rapide au travail. Le président du syndicat des métallos indiquait que son syndicat amorçait des négociations avec la direction de l'entreprise sur l'une des revendications des grévistes concernant les différences de salaires, à qualification égale, entre outilleurs de différentes usines du groupe automobile britannique.

Il ne soufflait mot, par contre, de la principale revendication des grévistes portant sur leur droit à discuter directement, en dehors du syndicat, avec la direction de Leyland.

La riposte ouvrière n'a pas tardé : jeudi, les représentants désignés par

les outilleurs en grève, rejetèrent ce compromis effectué sur leur dos, estimant qu'il ne correspondait en rien aux aspirations des outilleurs du département automobile de British-Leyland.

Les 3 000 grévistes poursuivent donc leur lutte, balayant les menaces de la direction de British-Leyland et du gouvernement, qui ont condamné leur grève comme «menaçant gravement l'avenir de l'industrie automobile en Grande-Bretagne».

Mais les ouvriers n'ont rien à faire des soucis exprimés par les monopoles anglais pour le développement de leurs profits. Leur grève, qui dure depuis maintenant 3 semaines, paralyse 14 des 18 chaînes de la firme.



## «Ni plan Barre, ni Programme commun !» LES TRAVAILLEURS SOCIAUX SONT CONCERNES COMME LES AUTRES

Le jeudi 3 mars s'est tenu à Marseille, une réunion-débat à laquelle appelaient les marxistes-léninistes de «L'Humanité rouge» du secteur social. Après un montage diapositives expliquant nos mots d'ordre : «Ni plan Barre, ni Programme commun, action révolutionnaire des masses», a eu lieu un riche débat qui a montré les préoccupations principales des travailleurs du secteur :

1) participer à la lutte d'ensemble de la classe ouvrière et des travailleurs et à la construction du parti révolutionnaire du prolétariat

2) élaborer des perspectives de lutte spécifiques au secteur social.

En effet, dans le cadre de la crise actuelle la bourgeoisie augmente ses pressions sur les travailleurs sociaux pour les conduire à encadrer davantage la classe ouvrière et les masses dont la situation se dégrade de jour en jour. Ceci conduit un nombre croissant de ces travailleurs à s'interroger sur le sens de leur travail. Des exemples ont été pris, tel celui d'une grande cité de travailleurs immigrés à Marseille, où l'intervention massive des travailleurs sociaux, dépendant de différents organismes ou associations, constituait l'un des obstacles au développement de la lutte des habitants pour des conditions de vie décente dans la cité. Cet exemple a aussi montré aux travailleurs du secteur social l'impérieuse nécessité de faire confiance aux masses pour le développement des luttes anticapitalistes.

Il appartient aux travailleurs révolutionnaires du secteur social tout en menant la lutte sur les revendications économiques de se lier partout où c'est possible aux actions authentiquement anticapitalistes des masses. Voilà certains des enseignements de ce meeting et les questions qu'il a suscitées.

### MEETING DES COMMUNISTES MARXISTES-LÉNINISTES DE PARIS-SUD (15e - 7e - 14e)

- Ni plan Barre, ni Programme commun
- Interventions des travailleurs en lutte.
- Intervention centrale sur les élections, ce que proposent les marxistes-léninistes.
- Chorale.
- Stands

SAMEDI 12 MARS 1977

de 15 à 18 H

Salle patronage laïque

72, avenue Félix Faure

Paris 15e

Métro : Félix Faure

**VOUS** êtes jeune, dynamique, membre du PCF, aimant le contact humain, vous habitez Draguignan ou la périphérie. Nous avons besoin de vous comme Attaché de publicité, secteur Brignoles, Draguignan, Saint-Raphaël. Fixe + % + déplacements. Ecrire à IPP régisseur de La Marseillaise - Le Varois, No 80.224, 11, rue Truguet TOULON

**VOUS** êtes jeune et dynamique, membre du PCF ou sympathisant aimant le contact humain. Nous avons besoin de vous à Toulon, comme Courtier en publicité (à temps partiel). Ecrire à IPP régisseur de La Marseillaise - Le Varois, No 80.223, 11, rue Truguet TOULON

Ces annonces parues dans la rubrique «Marché du travail» de la Marseillaise sont significatives de la façon dont des patrons probablement «de gauche» racolent.

### LA JEUNE GARDE ROUGE EST PARUE

Au sommaire : Les étudiants italiens contre l'université capitaliste et le révisionnisme. - Il y a cinq ans, Pierre Overney. Nous sommes des apprentis, pas des chiens. - La Commune toujours vivante. Le PCF et ses municipalités. - Lettre d'une jeune chômeuse de Montpellier.

# GRAND MOUVEMENT DE GREVE EN GUADELOUPE

Alors qu'en France Mitterrand-le-colonialiste fait de beaux discours sur le «socialisme» et que les révisionnistes n'ont que le mot «liberté» à la bouche, pas un de ces beaux messieurs n'a dit un mot sur les nations encore occupées par le colonialisme français.

De plus en plus les peuples de ces «territoires» ou des ces «départements» se rendent compte que c'est uniquement par une lutte âpre et organisée

qu'ils obtiendront leur libération et que leur lutte c'est essentiellement leur affaire. Mais leur lutte, c'est également l'affaire de tous les révolutionnaires et de tous les anti-impérialistes français qui doivent les soutenir totalement contre leur propre impérialisme.

Aujourd'hui, les travailleurs guadeloupéens sont en lutte, cette lutte concerne l'ensemble de la classe ouvrière française qui doit lui manifester activement sa solidarité.

## Communiqué de l'Association générale des Etudiants Guadeloupéens

Depuis le 8 février, les ouvriers agricoles du secteur canne et les paysans pauvres se sont mis en grève à l'appel des syndicats représentatifs de ce secteur : l'UTA (Union des travailleurs agricoles) et l'UPG (Union des paysans pauvres de la Guadeloupe). Plusieurs usines dont celle appartenant à la SIS (Société industrielle de sucrerie) ont décidé le lock-out après avoir constaté le manque d'approvisionnement en canne. Le conflit porte sur les revendications suivantes :

- amélioration des conditions de travail.
  - augmentation des salaires
  - respect de la législation du travail (convention collective)
  - augmentation du prix de la tonne de canne de 112 F (prix 1976) à 170 F.
- Depuis le 9 février, le personnel de la SIG (Société immobilière de la Guadeloupe) s'est mis en grève suivant l'appel de l'UGTG (Union générale des travailleurs de la Guadeloupe). Le

mouvement est suivi de 80 à 100 % et touche l'ensemble des secteurs d'activité de la société. Les principales revendications sont :

- 1464 F comme salaire de base
- la levée de la sanction prise à l'encontre d'un délégué syndical.
- Les mouvements revendicatifs ont touché le secteur de l'hôtellerie (Frantel, Copatel, Holiday Inn). Depuis le 20 janvier, le personnel de l'hôtel Méridien, organisé au sein de l'UGTG a engagé une grève pour exiger :
- la réintégration d'une employée licenciée
- 10 % d'augmentation de salaire
- amélioration des conditions de travail.

Au début du mois de février, les enseignants, les personnels et les lycéens du lycée classique et moderne, du lycée technique et du CET de Baimbridge ont déclenché une grève générale pour protester contre l'absence de mesures de sécurité

à l'intérieur des établissements et sur la route menant à ceux-ci. L'administration, face à la détermination des lycéens, a dû accepter de négocier et s'engager à prendre des mesures de sécurité (feux tricolores, réalisation de trottoirs...).

La situation dans le secteur du bâtiment :

Après plus d'une année de luttes menées dans plusieurs entreprises du bâtiment et des travaux publics, s'est tenue, le 25 janvier 1977, l'assemblée générale constitutive de l'Union des travailleurs du bâtiment (UTB) affiliée à l'UGTG. La création de ce syndicat a soulevé l'opposition des capitalistes et des réformistes de la CGTG. L'UTB a, dès sa création, affirmé sa ferme volonté de lutter contre l'exploitation capitaliste, cause essentielle de la misère des ouvriers.

L'ardent développement des luttes populaires en Guadeloupe prouve une fois



de plus le profond mécontentement du peuple guadeloupéen face à la dégradation constante de la situation économique et sociale du pays. Cela témoigne de la volonté de lutte des travailleurs pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie, contre le pouvoir en place et pour son indépendance nationale.

AGEG  
85, rue Beaubourg  
75003 - Paris.

## • Aix Procès du MLAC LA LUTTE N'EST PAS FINIE !

C'est donc jeudi que s'est tenu le procès intenté par la justice bourgeoise à 6 militantes du Mouvement pour la libération de l'avortement et de la contraception (MLAC). Ces 6 militantes dont 3 sont déléguées syndicales, étaient accusées d'avoir procédé à un avortement «illégal». On leur avait même mis sur le dos tous les avortements «illégaux» fait par le MLAC depuis 1975.

Des pétitions de soutien ont recueilli des milliers de signatures. Un grand rassemblement a été organisé dans la ville : 600 personnes devant le palais de justice, 3 500 manifestants dans les rues et sur les places d'Aix, un peu partout des troupes de théâtre en plein air.

Dans la salle d'audience les militantes ont refusé de s'attarder sur les points de détail de l'instruction mais ont expliqué ce qu'est la loi Veil et quel est le sens de leur lutte. Elles ont montré au tribu-

nal un panneau explicatif sur la méthode d'avortement par aspiration (méthode Karman). De nombreuses femmes et des médecins locaux sont venus confirmer ces déclarations.

Le tribunal a condamné 5 des inculpées à 2 mois de prison avec sursis et la 6e à un mois et demi avec sursis. D'une part, ce verdict est un acte de répression contre la liberté de l'avortement. D'autre part il marque un recul de la justice bourgeoise vu que les accusées risquaient 10 ans de prison.



La mobilisation nationale de larges couches de la population, les manifestations de femmes organisées en province comme à Paris ont montré que le problème de l'avortement subsistait, malgré la loi Veil de janvier 75.

Cette loi présente de graves carences : non remboursement par la Sécurité sociale (un avortement coûte au minimum 750 F), obligation d'une autorisation pour les mineures, conditions restrictives imposées aux étrangères, longueur des démarches administratives, entretien dissuasifs avec les psychologues.

De plus, elle n'a été votée que pour cinq ans.

L'avortement n'est donc pas encore libre et gratuit, surtout pas pour les plus démunies, les plus pauvres : les femmes travailleuses. Car c'est non seulement le coût élevé

d'un avortement qui en fait un privilège des classes riches, mais aussi les pressions qu'exercent certains médecins, psychologues, assistantes sociales, etc.

Par ailleurs, un autre procès se déroulait sur un cas semblable le même jour à Agen. Le directeur d'une clinique avait fait placer à sa porte une plaque : «Interruption de grossesses». Il indiquait ainsi que, selon la loi Veil, il pratiquait ce type d'opération. Le syndicat des médecins l'a accusé de «publicité pour l'avortement», ce qui est contraire à la même loi Veil !

Comme on le voit, rien n'est jamais gagné. La lutte pour la contraception et l'avortement libres et gratuits doit se poursuivre. Elle doit gagner de plus en plus de femmes surtout de plus en plus de travailleuses, les plus directement concernées.



## Ferraille contaminée au plutonium à vendre

Un habitant de Valogne, localité située dans la Manche à 20 km de Cherbourg, était venu chercher des pièces de récupération chez un marchand de ferraille. Son attention a été attirée par la présence sur l'une d'entre elles d'une étiquette représentant un trèfle jaune sur fond violet, caractéristique du matériel exposé aux radiations. Un de ses amis, technicien au centre atomique de La Hague à Jobourg examina la pièce en question et précisa qu'elle avait été contaminée au plutonium (radio-actif) puis traitée, mais qu'il restait une contamination résiduelle.

L'enquête ouverte mardi a permis d'apprendre que le lot de ferraille avait été enlevé à l'occasion d'une opération de récupération par un comité Emmaüs de la région. Ces matériaux contaminés ont été joints ensuite sous couvert de vente «régulière» à un lot de ferraille appartenant à une entreprise extérieure qui travaille sur le site du centre nucléaire de La Hague.

M. Delange, directeur du centre de La Hague, a déclaré :

«... que la manipulation du matériel incriminé ne présentait pas de risque «puisque'il avait subi en son temps le traitement de décontamination nécessaire et suffisant».

Cependant, la ferraille contaminée a été «rapatriée» dès lundi à La Hague où elle doit normalement être enterrée dans un silo en ciment et non exposée à l'air libre. Bien sûr, M. Delange parle de «malveillance évidente» et met cet «incident de parcours» sur le compte de la «campagne antinucléaire».

Cet exemple n'en montre pas moins la nécessité de prendre des mesures de sécurité draconiennes dans les centrales nucléaires, en ce qui concerne le fonctionnement mais aussi le transport et le stockage des matériaux radio-actifs. Sinon la population peut courir des risques considérables. Des habitants de maisons individuelles ne se sont-ils pas rendus compte récemment que certaines d'entre elles avaient été construites sur des socles contenant des produits radio-actifs.

### COMMUNIQUE

Pour la manifestation et le meeting organisés par «L'Humanité rouge» samedi 19 mars, au Mur des Fédérés et à la Mutualité, des bandeaux sont disponibles à l'administration dès maintenant. Par ailleurs, une crèche sera assurée le même jour, de 9 H 30 à 18 heures.

## NOUA de Abdelaziz Tolbi LA PREPARATION DU PREMIER NOVEMBRE 1954 EN ALGERIE

Nous, jeune paysanne vit entre un vieux père hésitant et la jeune épouse de celui-ci. Elle est la cible des fils du cheik Tahar qui ont l'habitude de porter atteinte à l'honneur des petites paysannes misérables. Face au caïd Tahar, le grand propriétaire foncier, un vieux paysan travaille sa terre avec l'aide de son fils Djébar. Le caïd vient la lui prendre, sous prétexte qu'il n'a pas payé ses impôts.

Abdelaziz Tolbi décrit l'attitude des différentes classes sociales d'un village au commencement de la lutte pour l'indépendance. D'un côté, les militaires et les colons français et leurs alliés algériens (grands propriétaires fonciers, caïd, marabouts), de l'autre les petits paysans et khemmis. Ces derniers n'ont aucun recours face aux expropriations, aux emprisonnements arbitraires.

C'est au travers du personnage de Djébar que se dégagera peu à peu la seule voie possible, celle qui mènera au déclenchement de la lutte de libération nationale le 1er novembre 1954. Noua le rejoindra dans le combat. Un film à voir.

Passé au cinéma :  
- 14 Juillet Bastille  
- 14 Juillet Parnasse  
- Studio de la Harpe.

### COMMUNIQUE

On peut trouver le quotidien dans toutes les bibliothèques de gares de la banlieue (77, 78, 91, 92, 93, 94, 95). Points de vente se trouvant dans les gares (SNCF - RER et Métro) et dans toutes les bibliothèques des gares de Paris.

## Municipales

# La démarcation essentielle : NON AU PLAN BARRE COMME AU PROGRAMME COMMUN

D'un camarade lecteur, nous avons reçu la correspondance ci-dessous. Nous la publions volontiers car elle nous paraît bien représentative des réflexions de nombreux travailleurs de notre pays sur l'attitude révolutionnaire qu'il convient d'adopter face à ces élections municipales de 77.

Nous le répétons, nous ne faisons pas de notre position en faveur de l'abstention une question de principe déterminée une fois pour toute. Mais, en accord avec le communiqué du Bureau politique du PCMLF que nous avons publié hier dans notre journal, nous pensons que : «Dans notre pays, la bourgeoisie utilise depuis près de deux siècles l'électoratisme comme un moyen de mystification des masses cherchant à leur faire croire que les solutions peuvent sortir des urnes de sa démocratie. Or, jamais une élection n'a permis de balayer les exploités. Il n'y a donc pas deux voies pour en finir avec la dictature des capitalistes. Il n'y en a qu'une seule, c'est celle de la révolution armée des masses populaires».

C'est pourquoi nous analysons que, dans les circonstances actuelles, la position de l'abstention est la plus claire, la plus nette, la plus conforme aux intérêts de classe

Chers camarades,

Je suis ouvrier dans une usine de St-Brieuc où je m'aperçois que si beaucoup d'ouvriers sont d'accord avec nous lorsque nous dénonçons les élus de «gauche», ils ne sont pas d'accord pour nous suivre jusqu'à l'abstention. C'est, je crois, une situation que l'on retrouve dans beaucoup d'endroits.

C'est, il me semble, l'attachement au faux semblant de démocratie bourgeoise en système capitaliste monopoliste.

Et après avoir réfléchi, je pense que le mot d'ordre d'abstention présente aussi un côté négatif auquel sont sensibles les ouvriers. Il n'offre en lui-même aucune perspective, ce qui n'est pas mobilisateur.

Bien sûr, actuellement, il ne s'agit pas pour les marxistes-léninistes de présenter des candidats, l'état de nos forces et la période historique et le sens de ces élections ne nous y autorisent pas.

Actuellement les élections municipales n'offrent comme seule perspective que la gestion d'un rouage de l'Etat capitaliste et cela sera peut-être ainsi jusqu'à la révolution.

Il est encore moins question d'appeler pour des listes de gauche comme s'apprent à le faire les trotskistes.

Aussi, je pense à une autre solution qui me semble positive. Il s'agirait non pas de s'abstenir, non pas de présenter des candidats, ni d'appeler à voter pour des listes bourgeoises de droite ou de gauche. Et pour autant je ne pense pas que c'est une solution bancale. Nous appellerions à voter en

inscrivant sur l'enveloppe (ou sur le bulletin) «Je vote pour une commune de St-Brieuc socialiste» ou bien «A St-Brieuc, le pouvoir à ceux qui travaillent !» ou autre chose dans ce genre, c'est à réfléchir.

Dans le même temps, nous aurions à développer notre point de vue sur les élections, à dénoncer les listes de droite ou de gauche, à proposer aux masses des solutions dans le cadre du socialisme.

Je trouve plusieurs avantages à cette solution.

du prolétariat de notre pays. C'est pour cela que nous appelons la classe ouvrière à se prononcer en sa faveur. Parce que, contrairement à ce que veulent faire croire ceux qui prétendent parler au nom des travailleurs pour mieux les trahir, les choses ne peuvent changer en douceur, la classe des exploités ne peut se laisser déposer progressivement du pouvoir qu'elle détient sans partage.

Mais en même temps, nous savons que nombre d'ouvriers, de petits paysans, de femmes, de jeunes ne partagent pas encore ce point de vue sur l'abstention et, au nom même de leurs aspirations révolutionnaires, s'apprent à voter nul ou blanc ou en faveur des listes qui refusent de faire campagne au second tour pour les bourgeois de droite comme pour ceux de gauche.

Il ne s'agit pas là de positions antagoniques. Cette contradiction peut se régler par la discussion fraternelle entre tous ceux qui aspirent sincèrement au triomphe de la Révolution prolétarienne.

L'essentiel est que soient conjuguées dans l'immédiat toutes les forces qui disent résolument NON au plan Barre comme au Programme commun.

Ce qui me paraît le plus important, c'est un mot d'ordre plus positif que l'abstention. Inscrire une idée (un mot d'ordre) sur un bulletin de vote présente quelque chose de très mobilisateur. De plus, ce mot d'ordre est susceptible d'être plus largement accepté par les travailleurs que l'abstention ; il est beaucoup plus facile à comprendre et donc à défendre.

Cela ne change en rien les raisons politiques qui nous

font appeler à l'abstention. Au contraire cela nous permettrait d'expliquer plus facilement ce que nous voulons et de dénoncer en particulier en quoi ce que font le PCF et le PS dans les municipalités n'est que démagogie et gestion bourgeoise ou même social-fasciste sur le dos des travailleurs.

Ce n'est pas je pense un mot d'ordre capable de créer la confusion et de laisser subsister des illusions sur ce que sont les élections en système bourgeois.

## Manifestation contre la centrale nucléaire à Flamanville

Après trois semaines d'occupation, Dielette, lieu de la future centrale nucléaire, a été investi par plusieurs centaines de gardes mobiles pour que les travaux puissent commencer.

Mercredi 9 mars à 14 h, plus de 2000 personnes, venues à l'appel du Comité paysan contre la centrale de Flamanville et du CRILAN (Comité régional d'information et de lutte antinucléaire), ont manifesté à Cherbourg en criant notamment comme mot d'ordre : «Moules, hors de Flamanville!».

Cette manifestation, CRILAN et le comité d'agriculteurs se sont efforcés qu'elle soit manifeste

d'information et qu'elle crée des courants de sympathie dans la population cherbourgeoise. La manifestation s'est dirigée vers la préfecture de police afin d'être reçue par le sous-préfet. Là, les paysans ont expliqué pourquoi ils étaient contre la centrale nucléaire.

Puis, le cortège s'est rendu à l'EDF qui fut occupé pendant quelque temps, les manifestants lançant les mots d'ordre énoncés plus haut et celui de «Travailleurs, avec nous». Puis, le cortège a sillonné la ville. Au moment de la dispersion, on apprit que trois de nos camarades, un mineur et deux du CDJA (comité des jeunes agriculteurs) s'étaient faits arrêter en regagnant leur voiture.

Prenant prétexte des agissements provocateurs qui

avaient tenté durant toute la manifestation de faire des dégâts, les autorités les accusaient d'avoir crevé des pneus de voiture. Nous nous sommes rendus à l'Hôtel de police en criant : «Libérez nos camarades». Après une heure d'attente, bloquant les rues et criant des mots d'ordre, nous avons pu voir sortir nos camarades. Les agriculteurs et la population du Nord-Cotentin et de la Manche se mobilisent de plus en plus contre cette centrale. Ainsi, depuis l'occupation des mobiles à Flamanville, des paysans se font arrêter pour vérification d'identité lorsqu'ils vont dans leur propre champ. De tels agissements ne sont pas sans leur rappeler certains souvenirs et l'un d'eux a dit carrément à un «mobile» que cela lui rappelait l'occupation nazie. Cette atteinte aux libertés les plus élémentaires ne fait que les sensibiliser davantage.

### RECTIFICATIF

Dans l'article du camarade Jacques Jurquet publié dans notre numéro 639 en date du samedi 5 et dimanche 6 mars derniers, un peu en dessous du milieu de la première colonne, il était écrit «... à la suite des critiques du Kominform...». Il fallait lire «... à la suite des critiques du Kominform...». Nous supposons que nos lecteurs auront rétabli d'eux-mêmes en raison du contexte.



# Foyers Sonacotra

## COMMUNIQUE

Le comité de coordination communique que le conseil d'Etat a statué ce mercredi 9 mars sur la requête de sursis à exécution pour 9 de nos camarades expulsés de France au mois d'avril 1976, le ministre de l'Intérieur ayant employé pour cela la procédure d'urgence.

Pour 7 de nos camarades (Soukane Akli, Bouyahyaoui Moussa, Mena Abdel Majid, Bachir Mohamed, Haggas Houcine, Aouiche Omar, Guerni Amar), le conseil d'Etat autorise leur retour dans les termes suivants pour chacun d'entre eux :

« Considérant que le préjudice qui résulterait pour le sieur (...) de la poursuite de l'exécution de l'arrêté du 15 avril 1976 par lequel le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, lui a enjoint de sortir du territoire français, présente un caractère de nature à justifier le sursis à l'exécution de cette mesure ; que l'un au moins des moyens invoqués par le requérant à l'appui du recours pour excès de pouvoir qu'il a présenté devant le tribunal administratif de Paris paraît de nature, en l'état du dossier soumis au conseil d'Etat, à justifier l'annulation de l'arrêté du 15 avril 1976 ; qu'il y a lieu, dans les circonstances de l'affaire, de faire droit aux conclusions du sieur (...) tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution dudit arrêté ; décide :

« jusqu'à ce qu'il ait été statué sur la requête présentée par le sieur (...) devant le tribunal administratif de Paris et tendant à l'annulation pour excès de pouvoir de l'arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur en date du 15 avril 1976, il sera sursis à l'exécution de cet arrêté ».

Pour nos deux camarades (Benomar Khelifa Ben Djilali et José Ferreira), le conseil d'Etat a refusé leur retour sans aucune explication valable.

D'ailleurs à notre avis, il ne peut pas en donner, car tous nos camarades ont été expulsés pour la même raison, ou sans raison.

De la même manière, nous exigeons le retour de tous nos camarades.

9 mars 1977

Le comité de coordination.

**TRAVAILLEURS FRANÇAIS-IMMIGRÉS**

**COMITE DE COORDINATION**

**une SEULE Classe Ouvrière!**

### APPEL DU COMITE DE COORDINATION DES FOYERS SONACOTRA EN GREVE

LUNDI 14 MARS 1977

JOUR DU RETOUR DE NOS CAMARADES DELGUES EXPULSES AU MOIS D'AVRIL 1976  
GREVE GENERALE DE TOUTS LES RESIDENTS SONACOTRA, DE TOUTS LES TRAVAILLEURS FRANCAIS ET IMMIGRES

CONTINUONS A EXIGER LE RETOUR POUR BENOMAR ET JOSE FERREIRA ET NOS 8 AUTRES CAMARADES.

نداء لجنة التنسيق لمأوى سونكوترا  
القرينين ، يوم الاثنين 14 مارس 1977 يوم  
رجوع رفاقنا المطرودين في شهر ابريل 1976  
أمراب عام جميع السكان في فئوس سونكوترا  
وكلا العمال الفرنسيين والمغاربة معاً  
لسانديكم لرفاقنا بين حبار وجوزي لبردا  
و 8 من رفاقنا الآخرين  
بما رجوا 11 جوان الطرود  
طهران  
نعماد من اجلك الصداقات بين الفرنسيين والمغاربة  
لنقفوا طابلقا بعد التوسدة فيم النضال  
كلنا جميعاً يوم الاثنين 14 مارس 1977  
على الساعة 20 بعد الزوال في مطار رلي  
لاستقبال رفاقنا  
لجنة التنسيق لمأوى سونكوترا الحريه

VIVE LE RETOUR DE NOS CAMARADES  
VIVE LA JUSTE LUTTE DES RESIDENTS DE TOUTES NATIONALITES DANS LES FOYERS SONACOTRA  
FRANCAIS IMMIGRES ROALITE DES DROITS  
SONACOTRA CEDIRA ! LES RESIDENTS VAINCRONT !  
**TOUTS EN GREVE GENERALE !**  
**TOUTS A L'ACCUEIL MASSIF LE LUNDI 14 MARS**  
**A L'AEROPORT D'ORLY A 14H30**  
**POUR ACCUEILLIR NOS CAMARADES**  
Le comité de coordination

## Alsthom Savoisiennne - St-Ouen

### La direction en correctionnelle

# LES REVISIONNISTES, MEILLEUR SOUTIEN DU PATRON

Suite de la p. 1.

Mais curieusement, le procès de la Savoisiennne fut l'occasion d'un autre procès, pas prévu au programme celui-là : celui du révisionnisme.

Tout d'abord à l'audience on a eu la surprise de découvrir que parmi les 7 témoins cités par la direction figurait un ancien délégué CGT (en fonction au moment des faits cités). Et ce témoin fut le seul à défendre réellement le patron. (les autres étant totalement inefficaces de par leurs contradictions).

Ce délégué CGT n'hésita pas à enfoncer un délégué algérien CFDT en butte aux

pressions racistes d'un chef d'atelier, indiquant par exemple que ce délégué CFDT avait tenu des propos « grossiers » à son égard. Ce délégué CGT avait devant les travailleurs signé une pétition de soutien au délégué CFDT. Et on apprend au procès que cet individu à double face avait en même temps et en cachette déposé le contraire devant le chef du personnel!

Ensuite, on s'aperçoit qu'une des pièces maîtresses du dossier du patron, utilisée dans la plaidoierie de son avocat, c'est une lettre de la CGT à la direction, inconnue de tous et pour cause, qui cède à un chantage de la direction, renonce à

un avantage acquis et à un droit légal pour les délégués du personnel suppléants (à savoir le droit d'assister aux réunions mensuelles avec la direction, en remplacement ou non des titulaires).

L'avocat du patron en lisant cette lettre devant le tribunal tenta en vain de faire passer la CFDT pour un empêchement de tourner en rond, qui voulait briser la bonne entente (le « consensus ») qui régnait depuis des années entre la direction et les dirigeants CGT. On comprend que le malheureux patron soit chagriné de voir remis en question des années de collaboration de classe.



On apprend aussi par ailleurs qu'un délégué CGT, militant du PCF, à qui la section CFDT avait demandé de venir témoigner sur les entraves au droit syndical qu'il avait lui-même constatées, s'était défilé. Pourtant dans un journal du PCF, il était présenté comme un militant modèle, toujours en butte à la répression patronale.

Bien entendu, de tels actes de trahison ont été révélés publiquement et le 2e procès - celui de la CGT et du PCF - a commencé dans l'entreprise.

Dans un tract de compte-rendu du procès, la section CFDT a réclamé des comptes. Tout ce que la CGT a trouvé à répondre, c'est (à part la publication obligée de la fameuse lettre à la direction) de dire qu'il s'agissait de « procédés bassement calomnieux à l'égard de militants connus pour leur dévouement ». Il faudrait dire plutôt : « connus pour leur dévouement au patronat ».

A ceux qui voudraient encore nier l'évidence et dire que ce n'est qu'un accident de parcours, il faudrait rappeler un autre procès récent, celui de Sécurex, intenté là encore par la section CFDT contre les contrôles médicaux patronaux. Eh bien ce procès a été perdu parce que les conseillers prud'hommes CGT ont voté avec les conseillers patronaux contre les deux travailleurs plaignants. Et quand cette trahison a été révélée publiquement par la CFDT, les dirigeants CGT de l'usine se sont solidarisés par tract avec les conseillers prud'hommes CGT.

Les idées justes font peu à peu leur chemin. De plus en plus de travailleurs de l'usine se rendent compte qu'ils ont à se battre en même temps sur deux fronts : contre le patron, mais aussi contre les dirigeants révisionnistes CGT qui sont son meilleur et fidèle soutien. Ceux-ci enlgués dans la collaboration de classe sont des défenseurs acharnés du Programme commun. Rien d'étonnant à ce qu'ils s'allient avec les bourgeois pour réprimer les travailleurs révolutionnaires et pour museler tous les travailleurs.

Correspondant HR  
Alsthom St-Ouen.

## A Propos de la grève à Manil - Ardennes

# LES « RISQUES » DU MONOPOLE

C'est des « risques du monopole » que parle « Le nouvel économiste » (revue spécialisée des capitalistes) à propos de la grève des ouvriers de Manil-Ardennes, filiale du trust américain Bendix. Cette grève a en effet complètement arrêté la production de pièces de frein pour les constructeurs auto français (voir HR No 637).

« Le nouvel économiste » nous apprend avec sou-

agement que, en plus des flics envoyés contre les grévistes, un ancien directeur de Manil installerait une fonderie similaire à La Rochelle, ce qui permettrait de « tourner la difficulté ».

De cela retenons :  
- qu'une grève bien menée fait très mal aux patrons  
- que les monopoles, plutôt que de s'avouer vaincus, ont plus d'un tour dans leur sac, même si cela doit leur coûter cher

- qu'il faut aux travailleurs une solidarité à l'échelle nationale et internationale, pour que certains ne brisent pas, sans même le savoir, la lutte de camarades.

- qu'il faut, sans compter sur les révisionnistes et leur parti, impulser ce combat pour que de quelque côté qu'ils se tournent, les patrons et les trusts se cassent les dents.

Correspondant HR.

## •Rennelec (Ile-et-Vilaine)

### Usine occupée

# PAS UN SEUL LICENCIEMENT !

Mardi 1er mars, les ouvrières de Rennelec ont décidé d'occuper leur entreprise : Le Dutour, le patron, a mis la clé sous la porte, mettant au chômage les 90 ouvrières de l'entreprise de sous-traitance électronique LMT-CIT-CGCT.

Depuis plusieurs semaines, la section CFDT a mobilisé le personnel et la population de Liffré par tracts et réunions publiques (Cf HR No 613).

Une fois de plus des travailleurs feraient les frais de la restructuration capitaliste de la concentration entre quelques-uns.

Mais comme les Réos non loin de là (Fougères est à une vingtaine de km de Liffré), les travailleurs se battent, bien décidés à vivre et travailler au pays. Ils étaient d'ailleurs à Fougères les 5 et 6 mars pour les

journées portes ouvertes des Réos.

Soutenons, popularisons

la lutte des travailleuses de Rennelec !

Pas un seul licenciement !

